

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Licence

Domaine ministériel : Sciences humaines et sociales

Mention : Géographie et aménagement

CONTENU DE LA FORMATION

La Licence géographie et aménagement propose 3 parcours.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Parcours enseignement, éducation à l'environnement et au développement durable
- Parcours environnement, transition écologique et développement durable
- Parcours aménagement et développement durable des territoires

COMPOSANTE

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

Gonot Bertrand

bertrand.gonot@univ-pau.fr

Tel. 05-59-40-72-65

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Secrétariat Masters DAST et Tourisme Département de Géographie et aménagement

Tel. 05-59-40-73-20

marie-christine.luze@univ-pau.fr

ETABLISSEMENTS COACCREDITÉS

* Université de Pau et des Pays de l'Adour

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 180

Public concerné

* Formation initiale

EN SAVOIR PLUS

UFR Lettres, langues, sciences humaines et sport



Parcours enseignement, éducation à l'environnement et au développement durable

PRÉSENTATION

D'un point de vue pédagogique, la Licence de Géographie et Aménagement s'inscrit dans un cursus Licence-Master-Doctorat complet. Les objectifs de la formation, notamment dans la définition des parcours de 3ème année, sont donc pensés en articulation et en continuité avec ceux :

- du Master mention «Géographie, aménagement, environnement et développement», Parcours «Développement durable, aménagement, société, territoire» (DAST),
- du Master mention «Tourisme», Parcours «Loisirs et Tourisme Durable» (LTD)
- du Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Second degré» (MEEF), Parcours « Histoire et Géographie » (préparation au CAPES)

Très tôt dans le cursus, le niveau doctoral (École doctorale « Sciences Sociales et Humanités » ED481) est également présenté comme une opportunité de poursuite d'études et d'entrée dans la vie active offerte aux étudiants les plus motivés. Des temps de rencontres entre étudiants de 1er, 2ème et 3ème cycles sont organisés à cette fin.

En termes de contenus, les objectifs de la formation sont doubles. Ils sont à envisager au niveau du domaine SHS, au niveau de la Géographie et de ses relations avec l'aménagement. Le contenu de la formation vise ainsi à amener les étudiants :

- à appréhender les grandes questions et enjeux contemporains, notamment grâce à l'apport des sciences humaines et sociales ;
- à appréhender la dimension géographique, l'inscription spatiale et la traduction territoriale des faits sociaux ;

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 0

Public concerné
* Formation initiale

Effectif : 0

EN SAVOIR PLUS

[UFR Lettres, langues, sciences humaines et sport](#)



- à intégrer le poids des dimensions environnementales, des enjeux de développement durable et de la transition écologique dans les relations sociétés-espaces ;

- à être capable de mobiliser des connaissances spécialisées pour mener une réflexion scientifique dans le champ de la géographie et de l'aménagement.

- à mettre en œuvre les techniques et les méthodes appropriées pour présenter les résultats obtenus par rapport à un questionnement.

Elle propose des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et professionnalisant sous la forme de cours, de travaux dirigés, d'ateliers, de sorties sur le terrain, d'un voyage d'étude, de travaux individuels et en groupe, et de mises en situation professionnelle (réponse à des commandes, modules d'insertion professionnelle, stage optionnel en 3ème année). En complément des enseignements obligatoires, la Licence propose un large choix d'options (disciplinaires, du domaine des sciences humaines et sociales, et plus largement, à prendre dans les autres mentions de l'UFR).

L'ensemble des enseignements dispensés permet aux étudiants d'acquérir un bagage scientifique et opérationnel dans les domaines :

- de l'analyse des pratiques spatiales et des transformations des territoires (sous l'angle naturaliste et social/culturel),

- de la collecte et du traitement quantitatif et qualitatif des données géographiques, de la communication de l'information géographique.

Licence 1ère année : 507,5 h Licence 2ème année : 495h Licence 3 Parcours 3 : 543,5 h

<http://univ-pau.fr/live/formation>

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

La Licence de Géographie et aménagement vise à l'acquisition de connaissances et de compétences en Géographie et Aménagement, en Sciences Humaines et Sociales, ainsi que de compétences transversales et additionnelles (langues vivantes

obligatoires à tous les niveaux, communication, C2i, recherches documentaires).

Ils mettent ainsi à la disposition de leur employeur des capacités à articuler des angles de vue géographiques complémentaires :

- approche des comportements individuels et/ou collectifs par l'étude des pratiques spatiales et l'identification des représentations qui leur sont attachées.
- approche socio-politique par l'analyse des conflits, des controverses, des stratégies d'acteurs...
- approche culturelle : par la prise en compte des valeurs ou codes culturels des individus ou des groupes.
- approche naturaliste : centrée sur l'étude des milieux et des paysages « naturels »/plus ou moins fortement aménagés
- approche quantitative : axée sur l'utilisation des bases de données, leur traitement statistique et cartographique (et interprétation des résultats).

Afin de collecter des données géographiques, ces diplômés sont capables :

- de concevoir des outils de collecte (questionnaire/échantillonnage/test de l'outil) pour alimenter un Système d'Information Géographique (SIG) ou produire des cartes thématiques
- de réaliser des entretiens semi-directifs, des collectes de cartes mentales complétant les données quantitatives par l'analyse de discours (idéologies et représentations spatiales, stratégies d'acteurs)
- de faire une approche de tout type de cartes (topographiques, géologiques, végétation) pour une analyse paysagère, une identification de terroirs ou de risques naturels...
- d'exploiter des vues aériennes et satellitaires

Ces professionnels ont la compétence pour traiter cartographiquement et/ou statistiquement des données afin de

décrire les dynamiques et inégalités spatiales et tout phénomène géographique participant de la transformation de l'espace.

Ils sont capables d'analyser et interpréter les processus de transformation de l'espace à partir

- d'indices paysagers (cartographie assistée par ordinateur)
- de traitements statistiques (tableaux et graphiques avec logiciels type excel).
- de nomenclatures (type INSEE) permettant d'établir des typologies spatiales
- du croisement de bases de données
- de la consultation de documents d'urbanisme concernant l'occupation du sol, les servitudes ou risques sur un espace.

En vue de communiquer une information géographique ces professionnels sont capables de

- construire des dossiers documentaires (rédigés ou sous forme Power-point) et communiquer sur un espace donné
- produire un rapport de terrain (dossier rédigé avec texte explicatif, cartographie et traitement statistique) sur un espace, un territoire, un processus de transformation de l'espace
- réaliser une recherche bibliographique avancée (maîtrise de techniques documentaires appropriées) dressant un bilan des données existantes sur un secteur géographique.
- communiquer dans le cadre d'une réunion, animer une réunion afin de créer un débat d'idées sur les enjeux contemporains dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositifs d'aide aux étudiants

<http://scuio-ip.univ-pau.fr/live/>

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

1. La formation de Licence de Géographie et Aménagement dispose d'un secrétariat partagé avec la Licence de Sociologie.

2. Participant à leur financement et étroitement associée à la gestion des collections, la formation de Licence bénéficie de services de la bibliothèque spécialisée Franz Schrader et d'une cartotheque (intégrées au SCD).

3. Depuis plusieurs années, la formation s'est engagée dans la démarche Qualité de l'UPPA dont elle bénéficie du soutien financier et logistique

4. Dans le cadre des UE d'insertion professionnelle (niveau 1 : ex PPE et niveau 2 : ex [PEC](#)), la formation bénéficie du soutien du [SCUIO-IP](#)

5. Dans le cadre de cours (UE Culture numérique, validation des compétences C2i), de projets (Hyper-paysages en 2015) ou de manifestations (Géoforums), la formation bénéficie du soutien logistique (captation d'images) et de l'ingénierie pédagogique des personnels du pôle [ARTICE](#) (Accompagnement et Ressources aux TICE) de la Direction du numérique de l'UPPA. Ce soutien prend aussi en compte l'usage de la plateforme Webcampus et la migration actuellement à l'étude vers Elearn

6. La formation s'appuie sur l'observatoire des étudiants (ODE) pour tout ce qui concerne l'évaluation semestrielle des enseignements et de la formation (cahier des charges de la démarche Qualité) mais aussi pour réaliser des suivis plus spécifiques du devenir professionnel des anciens étudiants. Les données récoltées sont exploitées quantitativement et qualitativement sous la forme de témoignages et de portraits publiés dans la plaquette de présentation du département ou mis en ligne sur le site du département de Géographie et aménagement.

[Observatoire Des Etudiants \(ODE\)](#)

7. Les personnels (chercheurs, ingénieurs d'étude) de l'UMR PASSAGES interviennent ponctuellement dans la formation dans le cadre de projets ou d'enseignements.

[Laboratoire SET - Société, Environnement, Territoire -UMR 5603 du CNRS et UPPA](#)

Valorisation de la démarche qualité

Une réflexion est menée au niveau de l'UPPA pour établir les modalités de mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement au niveau Licence. La Licence de Géographie et aménagement prend part aux discussions et mettra ce conseil en place selon les modalités qui seront arrêtées par l'établissement. En conformité avec la démarche Qualité, elle organise des commissions paritaires semestrielles composées de :

- 2 représentants des étudiants par année de formation et par parcours en L3

- 4 enseignants : 3 responsables d'année, 1 responsable Mention et directeur du département

L'équipe pédagogique est engagée dans un processus d'amélioration continue de sa formation (Démarche Qualité). Elle propose, en plus des enseignements, un suivi régulier des étudiants (en groupe ou individuel), notamment par le biais d'un tutorat de rentrée, d'enseignements de soutien et d'un tutorat entre les sessions d'examens.

L'équipe pédagogique accompagne enfin les étudiants dans la construction de leur parcours d'études et de leur projet professionnel.

http://ode.univ-pau.fr/live/Demarche_qualite

TIC-TICE, pédagogie numérique

Dans le cadre de cours (UE Culture numérique, validation des compétences C2i), de projets (Hyper-paysages en 2015) ou de manifestations (Géoforums), la formation bénéficie du soutien logistique (captation d'images) et de l'ingénierie pédagogique des personnels du pôle ARTICE (Accompagnement et Ressources aux TICE) de la Direction du numérique de l'UPPA. Ce soutien prend aussi en compte l'usage de la plateforme Webcampus et la migration actuellement à l'étude vers Elearn.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive jusqu'à la spécification des parcours en 3ème année.

Licence 1 :

année de découverte du domaine des sciences humaines et sociales et de la Géographie enseignée à l'université. Pour la Géographie, l'objectif principal est d'accompagner les néo-étudiants dans le passage d'une vision scolaire à une vision scientifique et professionnelle de la discipline. L'organisation d'ouvertures vers d'autres mentions du domaine (S1) et plus largement de l'UFR (S2) autorise des passerelles entre mentions à l'issue de chacun des semestres de la première année.

Licence 2 :

année recentrée sur la formation disciplinaire. Elle vise à conforter les acquis disciplinaires de la première année mais aussi à approfondir la maîtrise des notions, concepts, méthodes et outils propres à la Géographie.

Licence 3 :

année de spécialisation thématique. Les étudiants choisissent un parcours en lien avec les poursuites d'études notamment dans les Masters DAST, LDT et MEEF de l'UPPA.

Si les parcours visent des débouchés différents (métiers de l'enseignement au sens large, métiers de l'environnement, de l'aménagement et du développement territorial), ils sont néanmoins liés par :

- des thématiques communes (compréhension des enjeux sociétaux dans leurs traductions spatiales et territoriales, enjeux liés au développement durable et à la transition écologique des territoires...)

- l'apprentissage des outils techniques du géographe (quantitatif et qualitatif) : portrait de territoire, méthodes d'enquêtes, d'entretiens, traitements statistiques, DAO, CAO, SIG, création de site web,...

Les enseignements de chaque année de la Licence sont ainsi organisés autour de quatre blocs.

1. Les enseignements fondamentaux de Géographie (6 UE en L1, 11 UE en L2, 11 UE en L3). En L3, ces enseignements sont divisés en deux parties : un tronc commun aux 3 parcours

(4 UE) et des enseignements obligatoires spécifiques à chaque parcours.

2. Les enseignements relatifs aux démarches, méthodes et outils de la Géographie (3 UE en L1, 3 UE en L2, 5 à 7 UE en L3 selon le parcours).

3. Des enseignements relatifs aux compétences dites additionnelles et transversales : UE de langue vivante, d'insertion professionnelle, de culture numérique.

4. Des enseignements optionnels d'introduction aux autres disciplines du domaine en L1, en Géographie en L2 et L3.

Profitant d'effectifs étudiants réduits, avec le soutien financier de la démarche Qualité de l'UPPA, la formation de Licence a mis en place des dispositifs pédagogiques spécifiques sous formes :

- d'ateliers (3 ateliers sur les 3 années de Licence).

- de sorties sur le terrain (10 sur les trois années de Licence en géographie urbaine, biogéographie, géographie des milieux, géographie culturelle...)

- d'un voyage d'étude thématique (3 jours à Bordeaux en 2014. 1 semaine à Londres en 2015...)

La liste des enseignements qui font la spécificité de chaque parcours est consultable sur le site du département de Géographie et Aménagement dans l'onglet « Programme » du descriptif des enseignements : <http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/geographie-amenagement#>

Volume des compétences communes à l'ensemble des parcours : - 146 ECTS / 180 (L1 = 60 + L2 = 60 + L3 = 26)

Volume du socle commun de compétences permettant des réorientations.

Après la L1 = 28 ECTS/60 :

- 16 au S1 (UE de découverte, MTU, LV, UE libre)

- 12 au S2 (UE découverte, culture numérique, Insertion professionnelle niveau 1, LV, UE libre)

Après la L2 = 37 ECTS/120 :

- 4 au S3 (LV, UE libre)
- 5 au S4 (Insertion professionnelle niveau 2, LV , UE libre)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Introduction à la géographie
 - Géographie et aménagement
 - Géographie et environnement
 - Des cartes aux images
 - MTU et ressources documentaires
 - Langue vivante S1
- *UE Optionnelles (UE Découverte) (A choix: 2 Parmi 4)*
 - Introduction à la sociologie

Semestre 2

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Introduction à l'étude géographique des milieux
 - Atelier Espaces vécus et représentations de la ville
 - Introduction à l'étude géographique des populations
 - Statistiques univariées
 - Représentation des données en géographie
 - Insertion professionnelle niveau 1
 - Culture numérique (pour Géographie)
 - Langue vivante S2
- *UE Découverte (A choix: 2 Parmi 7)*

Semestre 3

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Epiderme de la terre : genèse et évolution des formes
 - Politiques environnementales
 - Géographie humaine
 - Géographie urbaine
 - Espaces et mobilités à l'échelle du monde
 - Cartographie statistique
 - Images et posters

- Langue vivante S3
- *UE Option mention (A choix: 1 Parmi 2)*
 - EC De l'aménagement du territoire au développement local
 - EC Du sol à la graine

Semestre 4

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biogéographie
 - Analyse des milieux par les cartes
 - Dynamiques agricoles et ressources dans le monde
 - Aires culturelles et mondialisation
 - Projet thématique
 - Approche régionale de l'espace européen
 - Géographie et images
 - Insertion professionnelle niveau 2
 - Langue vivante S4
- *UE Option mention (A choix: 1 Parmi 2)*
 - Paysage et nature

Semestre 5

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Collectivités territoriales
 - Epistémologie de la géographie
 - Statistiques bivariées
 - Entretiens semi-directifs
 - Usages des globes virtuels dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie
 - La mondialisation du local au global
 - Langue vivante S5
- *UE Optionnelles (A choix: 4 Parmi 11)*
 - Sociétés et systèmes hydrologiques
 - Approche géographique des rapports populations/ressources
 - Aménagement forestier et développement durable

Semestre 6

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Projet pédagogique
 - Découper l'espace
 - Espace et image filmique
 - Usages professionnels des TICE
 - Education à l'environnement et au développement durable
 - La France dans le contexte européen

- Langue vivante S6
- *UE Options (A choix: 5 Parmi 9)*
- Préparation au stage

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/geographie-amenagement#>

CONDITIONS D'ACCÈS

INSCRIPTIONS A L'UFR DES LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES et SPORTS

Votre Inscription administrative est faite par le WEB ou auprès de la scolarité centrale, vous devez obligatoirement passer au secrétariat du Département de Géographie et Aménagement pour préparer votre Inscription pédagogique. Deux périodes d'inscription sont organisées au mois de juillet et septembre.

<http://ufr-lettres.univ-pau.fr/live/inscriptions>

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

- Licence 1ère année : pour les titulaires du baccalauréat ou d'une dispense.
- Licence 2ème année : pour les titulaires d'une 1ère année de licence Géographie et Aménagement, ou par validation d'acquis (étudiants venant d'autres formations).
- Licence 3ème année : pour les titulaires d'une 2ème année de licence Géographie et Aménagement, ou par validation d'acquis (étudiants venant d'autres formations).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le département de Géographie et Aménagement propose un cursus complet Licence-Master-Doctorat.

Après l'obtention de la Licence Géographie et Aménagement Parcours 1, les étudiants suivent logiquement leurs études à l'UPPA en Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Second degré» (MEEF), Parcours « Histoire et

Géographie » (préparation au CAPES) ou à l'ESPE d'Aquitaine (Antenne de Pau) pour devenir Professeur des Ecoles.

Ils peuvent néanmoins aussi s'inscrire dans l'un des deux Masters du département de Géographie et Aménagement :

- Master mention «Géographie, aménagement, environnement et développement», Parcours «Développement durable, aménagement, société, territoire» (DAST),

- Master mention «Tourisme», Parcours «Loisirs et Tourisme Durable» (LTD)

Ou rejoindre un Master de Géographie proposé dans une autre université.

A l'issue du Master, les étudiants peuvent enfin préparer un doctorat au sein de l'Ecole doctorale ED 481, en étant rattachés à l'équipe de recherche PASSAGES, Unité Mixte de Recherche (UMR) associant le CNRS, l'UPPA, les universités et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP). La majeure partie des enseignants-chercheurs du département de Géographie et Aménagement appartient à l'UMR PASSAGES.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Les étudiants sont encouragés à la mobilité dès la Licence 2 dans le cadre des programmes de mobilité étudiante ERASMUS + et BCI (Province du Québec). Chaque année 4 à 8 étudiants passent 1 ou 2 semestres à l'étranger. Les demandes de mobilité sont traitées au cas par cas par un enseignant qui assure le suivi des dossiers, la validité des parcours choisis, les échanges avec les étudiants en séjour à l'étranger...

Un étudiant intéressé peut effectuer un stage obligatoire ou non-obligatoire à l'étranger.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

Promo 2006-2007 situation au 01/01/2012

67% en emploi

18% en poursuite d'études

15% sans emploi

[Lic Géographie - Observatoire des étudiants \(ODE\)](#)

Témoignages d'anciens, éléments de promotion de la formation

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac3L3/Chaque_licence/Temoignages_anciens

<http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/50metiers50temoignages>

Métiers, secteurs d'activité

http://fichiers.univ-pau.fr/fodetud/T1415_L3_Geographie.pdf

Les études de Géographie et Aménagement parcours « Enseignement, Éducation à l'environnement et au développement durable » permettent d'accéder plus spécifiquement mais pas exclusivement :

- aux métiers de l'enseignement et de la recherche (Professeur des Écoles, Professeur d'Histoire-Géographie dans le secondaire, voire, après l'obtention d'un Doctorat, Maître de conférences à l'Université, Chercheur dans le public ou dans le privé...),

-aux métiers de l'éducation à l'environnement et au développement durable dans le domaine associatif par exemple.

Mais aussi à de nombreux métiers de l'Administration et du secteur privé, grâce à une formation qui met l'accent sur l'acquisition de connaissances générales de qualité (possibilités de passer de nombreux concours : Équipement, Impôts, Douanes, Collectivités territoriales...etc).

Pour plus de détails sur les métiers : rendez-vous en page d'accueil, dans le [cadre Tremplin pour l'emploi](#).

COMPOSANTE

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

Gonot Bertrand
bertrand.gonot@univ-pau.fr
Tel. 05-59-40-72-65

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Secrétariat Masters DAST et Tourisme Département de
Géographie et aménagement
Tel. 05-59-40-73-20
marie-christine.luze@univ-pau.fr

Parcours environnement, transition écologique et développement durable

PRÉSENTATION

D'un point de vue pédagogique, la Licence de Géographie et Aménagement s'inscrit dans un cursus Licence-Master-Doctorat complet. Les objectifs de la formation, notamment dans la définition des parcours de 3ème année, sont donc pensés en articulation et en continuité avec ceux :

- du Master mention «Géographie, aménagement, environnement et développement», Parcours «Développement durable, aménagement, société, territoire» (DAST),
- du Master mention «Tourisme», Parcours «Loisirs et Tourisme Durable» (LTD)
- du Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Second degré» (MEEF), Parcours « Histoire et Géographie » (préparation au CAPES)

Très tôt dans le cursus, le niveau doctoral (École doctorale « Sciences Sociales et Humanités » ED481) est également présenté comme une opportunité de poursuite d'études et d'entrée dans la vie active offerte aux étudiants les plus motivés. Des temps de rencontres entre étudiants de 1er, 2ème et 3ème cycles sont organisés à cette fin.

En termes de contenus, les objectifs de la formation sont doubles. Ils sont à envisager au niveau du domaine SHS, au niveau de la Géographie et de ses relations avec l'aménagement. Le contenu de la formation vise ainsi à amener les étudiants :

- à appréhender les grandes questions et enjeux contemporains, notamment grâce à l'apport des sciences humaines et sociales ;
- à appréhender la dimension géographique, l'inscription spatiale et la traduction territoriale des faits sociaux ;
- à intégrer le poids des dimensions environnementales, des enjeux de développement durable et de la transition écologique dans les relations sociétés-espaces ;

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 0

Public concerné
* Formation initiale

Effectif : 0

EN SAVOIR PLUS

[UFR Lettres, langues, sciences humaines et sport](#)



- à être capable de mobiliser des connaissances spécialisées pour mener une réflexion scientifique dans le champ de la géographie et de l'aménagement ;

- à mettre en œuvre les techniques et les méthodes appropriées pour présenter les résultats obtenus par rapport à un questionnement.

Elle propose des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et professionnalisant sous la forme de cours, de travaux dirigés, d'ateliers, de sorties sur le terrain, d'un voyage d'étude, de travaux individuels et en groupe, et de mises en situation professionnelle (réponse à des commandes, modules d'insertion professionnelle, stage optionnel en 3ème année). En complément des enseignements obligatoires, la Licence propose un large choix d'options (disciplinaires, du domaine des sciences humaines et sociales, et plus largement, à prendre dans les autres mentions de l'UFR).

L'ensemble des enseignements dispensés permet aux étudiants d'acquérir un bagage scientifique et opérationnel dans les domaines :

- de l'analyse des pratiques spatiales et des transformations des territoires (sous l'angle naturaliste et social/culturel),

- de la collecte et du traitement quantitatif et qualitatif des données géographiques, de la communication de l'information géographique.

Licence 1ère année : 507,5 h Licence 2ème année : 495h Licence 3 Parcours 3 : 543,5 h

<http://univ-pau.fr/live/formation>

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

La Licence de Géographie et aménagement vise à l'acquisition de connaissances et de compétences en Géographie et Aménagement, en Sciences Humaines et Sociales, ainsi que de compétences transversales et additionnelles (langues vivantes obligatoires à tous les niveaux, communication, C2i, recherches documentaires).

Ils mettent ainsi à la disposition de leur employeur des capacités à articuler des angles de vue géographiques complémentaires :

- approche des comportements individuels et/ou collectifs par l'étude des pratiques spatiales et l'identification des représentations qui leur sont attachées.
- approche socio-politique par l'analyse des conflits, des controverses, des stratégies d'acteurs...
- approche culturelle : par la prise en compte des valeurs ou codes culturels des individus ou des groupes.
- approche naturaliste : centrée sur l'étude des milieux et des paysages « naturels »/plus ou moins fortement aménagés
- approche quantitative : axée sur l'utilisation des bases de données, leur traitement statistique et cartographique (et interprétation des résultats).

Afin de collecter des données géographiques, ces diplômés sont capables :

- de concevoir des outils de collecte (questionnaire/échantillonnage/test de l'outil) pour alimenter un Système d'Information Géographique (SIG) ou produire des cartes thématiques ;
- de réaliser des entretiens semi-directifs, des collectes de cartes mentales complétant les données quantitatives par l'analyse de discours (idéologies et représentations spatiales, stratégies d'acteurs) ;
- de faire une approche de tout type de cartes (topographiques, géologiques, végétation) pour une analyse paysagère, une identification de terroirs ou de risques naturels...
- d'exploiter des vues aériennes et satellitaires

Ces professionnels ont la compétence pour traiter cartographiquement et/ou statistiquement des données afin de décrire les dynamiques et inégalités spatiales et tout phénomène géographique participant de la transformation de l'espace.

Ils sont capables d'analyser et interpréter les processus de transformation de l'espace à partir

- d'indices paysagers (cartographie assistée par ordinateur)
- de traitements statistiques (tableaux et graphiques avec logiciels type excel).
- de nomenclatures (type INSEE) permettant d'établir des typologies spatiales
- du croisement de bases de données
- de la consultation de documents d'urbanisme concernant l'occupation du sol, les servitudes ou risques sur un espace.

En vue de communiquer une information géographique ces professionnels sont capables de :

- construire des dossiers documentaires (rédigés ou sous forme Power-point) et communiquer sur un espace donné)
- produire un rapport de terrain (dossier rédigé avec texte explicatif, cartographie et traitement statistique) sur un espace, un territoire, un processus de transformation de l'espace
- réaliser une recherche bibliographique avancée (maîtrise de techniques documentaires appropriées) dressant un bilan des données existantes sur un secteur géographique.
- communiquer dans le cadre d'une réunion, animer une réunion afin de créer un débat d'idées sur les enjeux contemporains dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositifs d'aide aux étudiants

<http://scuio-ip.univ-pau.fr/live/>

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

1. La formation de Licence de Géographie et Aménagement dispose d'un secrétariat partagé avec la Licence de Sociologie.

2. Participant à leur financement et étroitement associée à la gestion des collections, la formation de Licence bénéficie de services de la bibliothèque spécialisée Franz Schrader et d'une cartothèque (intégrées au SCD).

3. Depuis plusieurs années, la formation s'est engagée dans la démarche Qualité de l'UPPA dont elle bénéficie du soutien financier et logistique

4. Dans le cadre des UE d'insertion professionnelle (niveau 1 : ex PPE et niveau 2 : ex PEC), la formation bénéficie du soutien du SCUIO-IP

5. Dans le cadre de cours (UE Culture numérique, validation des compétences C2i), de projets (Hyper-paysages en 2015) ou de manifestations (Géoforums), la formation bénéficie du soutien logistique (captation d'images) et de l'ingénierie pédagogique des personnels du pôle ARTICE (Accompagnement et Ressources aux TICE) de la Direction du numérique de l'UPPA. Ce soutien prend aussi en compte l'usage de la plateforme Webcampus et la migration actuellement à l'étude vers Elearn

6. La formation s'appuie sur l'observatoire des étudiants (ODE) pour tout ce qui concerne l'évaluation semestrielle des enseignements et de la formation (cahier des charges de la démarche Qualité) mais aussi pour réaliser des suivis plus spécifiques du devenir professionnel des anciens étudiants. Les données récoltées sont exploitées quantitativement et qualitativement sous la forme de témoignages et de portraits publiés dans la plaquette de présentation du département ou mis en ligne sur le site du département de Géographie et aménagement.

Observatoire Des Etudiants (ODE)

7. Les personnels (chercheurs, ingénieurs d'étude) de l'UMR PASSAGES interviennent ponctuellement dans la formation dans le cadre de projets ou d'enseignements.

Laboratoire SET - Société, Environnement, Territoire -UMR 5603 du CNRS et UPPA

Valorisation de la démarche qualité

Une réflexion est menée au niveau de l'UPPA pour établir les modalités de mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement

au niveau Licence. La Licence de Géographie et aménagement prend part aux discussions et mettra ce conseil en place selon les modalités qui seront arrêtées par l'établissement. En conformité avec la démarche Qualité, elle organise des commissions paritaires semestrielles composées de :

- 2 représentants des étudiants par année de formation et par parcours en L3

- 4 enseignants : 3 responsables d'année, 1 responsable Mention et directeur du département

L'équipe pédagogique est engagée dans un processus d'amélioration continue de sa formation (Démarche Qualité). Elle propose, en plus des enseignements, un suivi régulier des étudiants (en groupe ou individuel), notamment par le biais d'un tutorat de rentrée, d'enseignements de soutien et d'un tutorat entre les sessions d'examens.

L'équipe pédagogique accompagne enfin les étudiants dans la construction de leur parcours d'études et de leur projet professionnel.

http://ode.univ-pau.fr/live/Demarche_qualite

TIC-TICE, pédagogie numérique

Dans le cadre de cours (UE Culture numérique, validation des compétences C2i), de projets (Hyper-paysages en 2015) ou de manifestations (Géoforums), la formation bénéficie du soutien logistique (captation d'images) et de l'ingénierie pédagogique des personnels du pôle ARTICE (Accompagnement et Ressources aux TICE) de la Direction du numérique de l'UPPA. Ce soutien prend aussi en compte l'usage de la plateforme Webcampus et la migration actuellement à l'étude vers Elearn.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive jusqu'à la spécification des parcours en 3ème année.

Licence 1 :

année de découverte du domaine des sciences humaines et sociales et de la Géographie enseignée à l'université. Pour

la Géographie, l'objectif principal est d'accompagner les néo-étudiants dans le passage d'une vision scolaire à une vision scientifique et professionnelle de la discipline. L'organisation d'ouvertures vers d'autres mentions du domaine (S1) et plus largement de l'UFR (S2) autorise des passerelles entre mentions à l'issue de chacun des semestres de la première année.

Licence 2 :

année recentrée sur la formation disciplinaire. Elle vise à conforter les acquis disciplinaires de la première année mais aussi à approfondir la maîtrise des notions, concepts, méthodes et outils propres à la Géographie.

Licence 3 :

année de spécialisation thématique. Les étudiants choisissent un parcours en lien avec les poursuites d'études notamment dans les Masters DAST, LDT et MEEF de l'UPPA.

Si les parcours visent des débouchés différents (métiers de l'enseignement au sens large, métiers de l'environnement, de l'aménagement et du développement territorial), ils sont néanmoins liés par :

- des thématiques communes (compréhension des enjeux sociétaux dans leurs traductions spatiales et territoriales, enjeux liés au développement durable et à la transition écologique des territoires...)

- l'apprentissage des outils techniques du géographe (quantitatif et qualitatif) : portrait de territoire, méthodes d'enquêtes, d'entretiens, traitements statistiques, DAO, CAO, SIG, création de site web,...

Les enseignements de chaque année de la Licence sont ainsi organisés autour de quatre blocs.

1. Les enseignements fondamentaux de Géographie (6 UE en L1, 11 UE en L2, 11 UE en L3). En L3, ces enseignements sont divisés en deux parties : un tronc commun aux 3 parcours (4 UE) et des enseignements obligatoires spécifiques à chaque parcours.

2. Les enseignements relatifs aux démarches, méthodes et outils de la Géographie (3 UE en L1, 3 UE en L2, 5 à 7 UE en L3 selon le parcours).

3. Des enseignements relatifs aux compétences dites additionnelles et transversales : UE de langue vivante, d'insertion professionnelle, de culture numérique.

4. Des enseignements optionnels d'introduction aux autres disciplines du domaine en L1, en Géographie en L2 et L3.

Profitant d'effectifs étudiants réduits, avec le soutien financier de la démarche Qualité de l'UPPA, la formation de Licence a mis en place des dispositifs pédagogiques spécifiques sous formes :

- d'ateliers (3 ateliers sur les 3 années de Licence).

- de sorties sur le terrain (10 sur les trois années de Licence en géographie urbaine, biogéographie, géographie des milieux, géographie culturelle...)

- d'un voyage d'étude thématique (3 jours à Bordeaux en 2014. 1 semaine à Londres en 2015...)

La liste des enseignements qui font la spécificité de chaque parcours est consultable sur le site du département de Géographie et Aménagement dans l'onglet « Programme » du descriptif des enseignements :

<http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/geographie-amenagement#>

Volume des compétences communes à l'ensemble des parcours : - 146 ECTS / 180 (L1 = 60 + L2 = 60 + L3 = 26)

Volume du socle commun de compétences permettant des réorientations.

Après la L1 = 28 ECTS/60 :

- 16 au S1 (UE de découverte, MTU, LV, UE libre)

- 12 au S2 (UE découverte, culture numérique, Insertion professionnelle niveau 1, LV, UE libre)

Après la L2 = 37 ECTS/120 :

- 4 au S3 (LV, UE libre)

- 5 au S4 (Insertion professionnelle niveau 2, LV , UE libre)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Introduction à la géographie
 - Géographie et aménagement
 - Géographie et environnement
 - Des cartes aux images
 - MTU et ressources documentaires
 - Langue vivante S1
- *UE Découverte du domaine (A choix: 2 Parmi 4)*
 - Introduction à la sociologie

Semestre 2

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Introduction à l'étude géographique des milieux
 - Atelier Espaces vécus et représentations de la ville
 - Introduction à l'étude géographique des populations
 - Statistiques univariées
 - Représentation des données en géographie
 - Insertion professionnelle niveau 1
 - Culture numérique (pour Géographie)
 - Langue vivante S2
- *UE Découverte (A choix: 2 Parmi 7)*

Semestre 3

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Epiderme de la terre : genèse et évolution des formes
 - Politiques environnementales
 - Géographie humaine
 - Géographie urbaine
 - Espaces et mobilités à l'échelle du monde
 - Cartographie statistique
 - Images et posters
 - Langue vivante S3
- *UE Option mention (A choix: 1 Parmi 4)*

- EC De l'aménagement du territoire au développement local
- EC Du sol à la graine

Semestre 4

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biogéographie
 - Analyse des milieux par les cartes
 - Dynamiques agricoles et ressources dans le monde
 - Aires culturelles et mondialisation
 - Projet thématique
 - Approche régionale de l'espace européen
 - Géographie et images
 - Insertion professionnelle niveau 2
 - Langue vivante S4
- *UE Option mention (A choix: 1 Parmi 2)*

Semestre 5

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Collectivités territoriales
 - Epistémologie de la géographie
 - Statistiques bivariées
 - Entretiens semi-directifs
 - SIG et analyse spatiale 1
 - Enquête par questionnaire 1
 - Sociétés et systèmes hydrologiques
 - Approche géographique des rapports populations/ressources
 - Approche géographique des enjeux environnementaux
 - Culture et patrimoine
 - Langue vivante S5
- *UE Option mention (A choix: 1 Parmi 4)*
 - Aménagement forestier et développement durable
 - Aménagement touristique
 - Usages des globes virtuels dans l'enseignement de l'histoire et de la géographie

Semestre 6

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Projet pédagogique
 - Découper l'espace
 - Espace et image filmique
 - SIG et analyse spatiale niveau 2
 - Enquête par questionnaire 2
 - Développement durable, transition et projets territoires

- Géographie des risques
- Atelier ville durable
- Langue vivante S6
- Langue vivante S6
- *UE Option mention (A choix: 1 Parmi 4)*
 - Education à l'environnement et au développement durable
 - Préparation au stage
 - Usages professionnels des TICE

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/geographie-amenagement#>

CONDITIONS D'ACCÈS

INSCRIPTIONS A L'UFR DES LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES et SPORTS

Votre Inscription administrative est faite par le WEB ou auprès de la scolarité centrale, vous devez obligatoirement passer au secrétariat du Département de Géographie et Aménagement pour préparer votre Inscription pédagogique. Deux périodes d'inscription sont organisées au mois de juillet et septembre.

<http://ufr-lettres.univ-pau.fr/live/inscriptions>

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

- Licence 1ère année : pour les titulaires du baccalauréat ou d'une dispense.
- Licence 2ème année : pour les titulaires d'une 1ère année de licence Géographie et Aménagement, ou par validation d'acquis (étudiants venant d'autres formations).
- Licence 3ème année : pour les titulaires d'une 2ème année de licence Géographie et Aménagement, ou par validation d'acquis (étudiants venant d'autres formations).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le département de Géographie et Aménagement propose un cursus complet Licence-Master-Doctorat. Ainsi, après l'obtention

de la Licence de Géographie et Aménagement Parcours 2, les étudiants poursuivent logiquement leurs études à l'UPPA dans l'un des deux Masters :

- Master mention «Géographie, aménagement, environnement et développement», Parcours «Développement durable, aménagement, société, territoire» (DAST),

- Master mention «Tourisme», Parcours «Loisirs et Tourisme Durable» (LTD).

Ils peuvent néanmoins s'inscrire en Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Second degré» (MEEF), Parcours « Histoire et Géographie » (préparation au CAPES) ou à l'ESPE d'Aquitaine (Antenne de Pau) pour devenir Professeur des Ecoles ; ou rejoindre un Master de Géographie proposé dans une autre université.

A l'issue du Master, les étudiants peuvent enfin préparer un doctorat au sein de l'Ecole doctorale ED 481, en étant rattachés à l'équipe de recherche PASSAGES, Unité Mixte de Recherche (UMR) associant le CNRS, l'UPPA, les universités et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP). La majeure partie des enseignants-chercheurs du département de Géographie et Aménagement appartient à l'UMR PASSAGES.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Les étudiants sont encouragés à la mobilité dès la Licence 2 dans le cadre des programmes de mobilité étudiante ERASMUS + et BCI (Province du Québec). Chaque année 4 à 8 étudiants passent 1 ou 2 semestres à l'étranger. Les demandes de mobilité sont traitées au cas par cas par un enseignant qui assure le suivi des dossiers, la validité des parcours choisis, les échanges avec les étudiants en séjour à l'étranger...

Un étudiant intéressé peut effectuer un stage obligatoire ou non-obligatoire à l'étranger.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

Promo 2006-2007 situation au 01/01/2012

67% en emploi

18% en poursuite d'études

15% sans emploi

[Lic Géographie - Observatoire des étudiants \(ODE\)](#)

Témoignages d'anciens, éléments de promotion de la formation

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac3L3/Chaque_licence/Temoignages_anciens

<http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/50metiers50temoignages>

Métiers, secteurs d'activité

http://fichiers.univ-pau.fr/fodetud/T1415_L3_Geographie.pdf

Les études de Géographie et Aménagement Parcours « Environnement, Transition écologique et Développement durable » permettent d'accéder à des types d'emploi tels que :

- les métiers d'assistant d'études (bureaux d'études)
- chargés de mission, chargés de projets dans des collectivités territoriales ou des entreprises privées

Aux métiers de la recherche (après l'obtention d'un Doctorat, Maître de conférences à l'Université, Chercheur dans le public ou dans le privé...),

Mais aussi à de nombreux métiers de l'Administration et du secteur privé, grâce à une formation qui met l'accent sur l'acquisition de connaissances générales de qualité (possibilités de passer de nombreux concours : Équipement, Impôts, Douanes, Collectivités territoriales...etc).

Les secteurs d'activités accessibles sont :

- Les collectivités locales/territoriales
- L'environnement (secteurs de la gestion de l'eau, des risques, des espaces naturels...)
- Aménagement durable des territoires
- Les chambres consulaires
- Les Services d'urbanisme
- La formation

Pour plus de détails sur les métiers : rendez-vous en page d'accueil, dans le [cadre Tremplin pour l'emploi](#).

COMPOSANTE

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

Parcours aménagement et développement durable des territoires

PRÉSENTATION

D'un point de vue pédagogique, la Licence de Géographie et Aménagement s'inscrit dans un cursus Licence-Master-Doctorat complet. Les objectifs de la formation, notamment dans la définition des parcours de 3ème année, sont donc pensés en articulation et en continuité avec ceux :

- du Master mention «Géographie, aménagement, environnement et développement», Parcours «Développement durable, aménagement, société, territoire» (DAST),

- du Master mention «Tourisme», Parcours «Loisirs et Tourisme Durable» (LTD)

- du Master «Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation – Second degré» (MEEF), Parcours « Histoire et Géographie » (préparation au CAPES)

Très tôt dans le cursus, le niveau doctoral (École doctorale « Sciences Sociales et Humanités » ED481) est également présenté comme une opportunité de poursuite d'études et d'entrée dans la vie active offerte aux étudiants les plus motivés. Des temps de rencontres entre étudiants de 1er, 2ème et 3ème cycles sont organisés à cette fin.

En termes de contenus, les objectifs de la formation sont doubles. Ils sont à envisager au niveau du domaine SHS, au niveau de la Géographie et de ses relations avec l'aménagement. Le contenu de la formation vise ainsi à amener les étudiants :

- à appréhender les grandes questions et enjeux contemporains, notamment grâce à l'apport des sciences humaines et sociales ;

PLUS D'INFOS

Crédits ECTS : 0

Effectif : 0

EN SAVOIR PLUS

[UFR Lettres, langues, sciences humaines et sport](#)



- à appréhender la dimension géographique, l'inscription spatiale et la traduction territoriale des faits sociaux ;

- à intégrer le poids des dimensions environnementales, des enjeux de développement durable et de la transition écologique dans les relations sociétés-espaces ;

- à être capable de mobiliser des connaissances spécialisées pour mener une réflexion scientifique dans le champ de la géographie et de l'aménagement.

- à mettre en œuvre les techniques et les méthodes appropriées pour présenter les résultats obtenus par rapport à un questionnement.

Elle propose des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et professionnalisant sous la forme de cours, de travaux dirigés, d'ateliers, de sorties sur le terrain, d'un voyage d'étude, de travaux individuels et en groupe, et de mises en situation professionnelle (réponse à des commandes, modules d'insertion professionnelle, stage optionnel en 3ème année). En complément des enseignements obligatoires, la Licence propose un large choix d'options (disciplinaires, du domaine des sciences humaines et sociales, et plus largement, à prendre dans les autres mentions de l'UFR).

L'ensemble des enseignements dispensés permet aux étudiants d'acquérir un bagage scientifique et opérationnel dans les domaines :

- de l'analyse des pratiques spatiales et des transformations des territoires (sous l'angle naturaliste et social/culturel),

- de la collecte et du traitement quantitatif et qualitatif des données géographiques, de la communication de l'information géographique.

Licence 1ère année : 507,5 h Licence 2ème année : 495h Licence 3 Parcours 3 : 543,5 h

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

La Licence de Géographie et aménagement vise à l'acquisition de connaissances et de compétences en Géographie et Aménagement, en Sciences Humaines et Sociales, ainsi que de compétences transversales et additionnelles (langues vivantes obligatoires à tous les niveaux, communication, C2i, recherches documentaires).

Ils mettent ainsi à la disposition de leur employeur des capacités à articuler des angles de vue géographiques complémentaires :

- approche des comportements individuels et/ou collectifs par l'étude des pratiques spatiales et l'identification des représentations qui leur sont attachées.
- approche socio-politique par l'analyse des conflits, des controverses, des stratégies d'acteurs...
- approche culturelle : par la prise en compte des valeurs ou codes culturels des individus ou des groupes.
- approche naturaliste : centrée sur l'étude des milieux et des paysages « naturels »/plus ou moins fortement aménagés
- approche quantitative : axée sur l'utilisation des bases de données, leur traitement statistique et cartographique (et interprétation des résultats).

Afin de collecter des données géographiques, ces diplômés sont capables :

- de concevoir des outils de collecte (questionnaire/échantillonnage/test de l'outil) pour alimenter un Système d'Information Géographique (SIG) ou produire des cartes thématiques
- de réaliser des entretiens semi-directifs, des collectes de cartes mentales complétant les données quantitatives par l'analyse

de discours (idéologies et représentations spatiales, stratégies d'acteurs)

- de faire une approche de tout type de cartes (topographiques, géologiques, végétation) pour une analyse paysagère, une identification de terroirs ou de risques naturels...

- d'exploiter des vues aériennes et satellitaires

Ces professionnels ont la compétence pour traiter cartographiquement et/ou statistiquement des données afin de décrire les dynamiques et inégalités spatiales et tout phénomène géographique participant de la transformation de l'espace.

Ils sont capables d'analyser et interpréter les processus de transformation de l'espace à partir :

- d'indices paysagers (cartographie assistée par ordinateur)

- de traitements statistiques (tableaux et graphiques avec logiciels type excel).

- de nomenclatures (type INSEE) permettant d'établir des typologies spatiales

- du croisement de bases de données

- de la consultation de documents d'urbanisme concernant l'occupation du sol, les servitudes ou risques sur un espace.

En vue de communiquer une information géographique ces professionnels sont capables de :

- construire des dossiers documentaires (rédigés ou sous forme Power-point) et communiquer sur un espace donné)

- produire un rapport de terrain (dossier rédigé avec texte explicatif, cartographie et traitement statistique) sur un espace, un territoire, un processus de transformation de l'espace

- réaliser une recherche bibliographique avancée (maîtrise de techniques documentaires appropriées) dressant un bilan des données existantes sur un secteur géographique.

- communiquer dans le cadre d'une réunion, animer une réunion afin de créer un débat d'idées sur les enjeux contemporains dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Dispositifs d'aide aux étudiants

<http://scuio-ip.univ-pau.fr/live/>

Dispositifs d'accueil, d'accompagnement, de soutien

1. La formation de Licence de Géographie et Aménagement dispose d'un secrétariat partagé avec la Licence de Sociologie.

2. Participant à leur financement et étroitement associée à la gestion des collections, la formation de Licence bénéficie de services de la bibliothèque spécialisée Franz Schrader et d'une cartothèque (intégrées au SCD).

3. Depuis plusieurs années, la formation s'est engagée dans la démarche Qualité de l'UPPA dont elle bénéficie du soutien financier et logistique

4. Dans le cadre des UE d'insertion professionnelle (niveau 1 : ex PPE et niveau 2 : ex PEC), la formation bénéficie du soutien du SCUIO-IP

5. Dans le cadre de cours (UE Culture numérique, validation des compétences C2i), de projets (Hyper-paysages en 2015) ou de manifestations (Géoforums), la formation bénéficie du soutien logistique (captation d'images) et de l'ingénierie pédagogique des personnels du pôle ARTICE (Accompagnement et Ressources aux TICE) de la Direction du numérique de l'UPPA. Ce soutien prend aussi en compte l'usage de la plateforme Webcampus et la migration actuellement à l'étude vers Elearn

6. La formation s'appuie sur l'observatoire des étudiants (ODE) pour tout ce qui concerne l'évaluation semestrielle des enseignements et de la formation (cahier des charges de la démarche Qualité) mais aussi pour réaliser des suivis plus spécifiques du devenir professionnel des anciens étudiants. Les données récoltées sont exploitées quantitativement et qualitativement sous la forme de témoignages et de portraits publiés dans la plaquette de présentation du département ou

mis en ligne sur le site du département de Géographie et aménagement.

Observatoire Des Etudiants (ODE)

7. Les personnels (chercheurs, ingénieurs d'étude) de l'UMR PASSAGES interviennent ponctuellement dans la formation dans le cadre de projets ou d'enseignements.

[Laboratoire SET - Société, Environnement, Territoire -UMR 5603 du CNRS et UPPA](#)

Valorisation de la démarche qualité

Une réflexion est menée au niveau de l'UPPA pour établir les modalités de mise en œuvre d'un conseil de perfectionnement au niveau Licence. La Licence de Géographie et aménagement prend part aux discussions et mettra ce conseil en place selon les modalités qui seront arrêtées par l'établissement. En conformité avec la démarche Qualité, elle organise des commissions paritaires semestrielles composées de :

- 2 représentants des étudiants par année de formation et par parcours en L3

- 4 enseignants : 3 responsables d'année, 1 responsable Mention et directeur du département

L'équipe pédagogique est engagée dans un processus d'amélioration continue de sa formation (Démarche Qualité). Elle propose, en plus des enseignements, un suivi régulier des étudiants (en groupe ou individuel), notamment par le biais d'un tutorat de rentrée, d'enseignements de soutien et d'un tutorat entre les sessions d'examens.

L'équipe pédagogique accompagne enfin les étudiants dans la construction de leur parcours d'études et de leur projet professionnel.

http://ode.univ-pau.fr/live/Demarche_qualite

TIC-TICE, pédagogie numérique

Dans le cadre de cours (UE Culture numérique, validation des compétences C2i), de projets (Hyper-paysages en 2015) ou de manifestations (Géoforums), la formation bénéficie du soutien

logistique (captation d'images) et de l'ingénierie pédagogique des personnels du pôle ARTICE (Accompagnement et Ressources aux TICE) de la Direction du numérique de l'UPPA. Ce soutien prend aussi en compte l'usage de la plateforme Webcampus et la migration actuellement à l'étude vers Elearn.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation est organisée dans l'esprit d'une spécialisation progressive jusqu'à la spécification des parcours en 3ème année.

Licence 1 :

année de découverte du domaine des sciences humaines et sociales et de la Géographie enseignée à l'université. Pour la Géographie, l'objectif principal est d'accompagner les néo-étudiants dans le passage d'une vision scolaire à une vision scientifique et professionnelle de la discipline. L'organisation d'ouvertures vers d'autres mentions du domaine (S1) et plus largement de l'UFR (S2) autorise des passerelles entre mentions à l'issue de chacun des semestres de la première année.

Licence 2 :

année recentrée sur la formation disciplinaire. Elle vise à conforter les acquis disciplinaires de la première année mais aussi à approfondir la maîtrise des notions, concepts, méthodes et outils propres à la Géographie.

Licence 3 :

année de spécialisation thématique. Les étudiants choisissent un parcours en lien avec les poursuites d'études notamment dans les Masters DAST, LDT et MEEF de l'UPPA.

Si les parcours visent des débouchés différents (métiers de l'enseignement au sens large, métiers de l'environnement, de l'aménagement et du développement territorial), ils sont néanmoins liés par :

- des thématiques communes (compréhension des enjeux sociétaux dans leurs traductions spatiales et territoriales, enjeux

liés au développement durable et à la transition écologique des territoires...)

- l'apprentissage des outils techniques du géographe (quantitatif et qualitatif) : portrait de territoire, méthodes d'enquêtes, d'entretiens, traitements statistiques, DAO, CAO, SIG, création de site web,...

Les enseignements de chaque année de la Licence sont ainsi organisés autour de quatre blocs.

1. Les enseignements fondamentaux de Géographie (6 UE en L1, 11 UE en L2, 11 UE en L3). En L3, ces enseignements sont divisés en deux parties : un tronc commun aux 3 parcours (4 UE) et des enseignements obligatoires spécifiques à chaque parcours.

2. Les enseignements relatifs aux démarches, méthodes et outils de la Géographie (3 UE en L1, 3 UE en L2, 5 à 7 UE en L3 selon le parcours).

3. Des enseignements relatifs aux compétences dites additionnelles et transversales : UE de langue vivante, d'insertion professionnelle, de culture numérique.

4. Des enseignements optionnels d'introduction aux autres disciplines du domaine en L1, en Géographie en L2 et L3.

Profitant d'effectifs étudiants réduits, avec le soutien financier de la démarche Qualité de l'UPPA, la formation de Licence a mis en place des dispositifs pédagogiques spécifiques sous formes :

- d'ateliers (3 ateliers sur les 3 années de Licence).

- de sorties sur le terrain (10 sur les trois années de Licence en géographie urbaine, biogéographie, géographie des milieux, géographie culturelle...)

- d'un voyage d'étude thématique (3 jours à Bordeaux en 2014. 1 semaine à Londres en 2015...)

La liste des enseignements qui font la spécificité de chaque parcours est consultable sur le site du département de Géographie et Aménagement dans l'onglet « Programme »

du descriptif des enseignements : <http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/geographie-amenagement#>

Volume des compétences communes à l'ensemble des parcours : - 146 ECTS / 180 (L1 = 60 + L2 = 60 + L3 = 26)

Volume du socle commun de compétences permettant des réorientations.

Après la L1 = 28 ECTS/60 :

- 16 au S1 (UE de découverte, MTU, LV, UE libre)
- 12 au S2 (UE découverte, culture numérique, Insertion professionnelle niveau 1, LV, UE libre)

Après la L2 = 37 ECTS/120 :

- 4 au S3 (LV, UE libre)
- 5 au S4 (Insertion professionnelle niveau 2, LV , UE libre)

ORGANISATION DE LA FORMATION

Semestre 1

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Introduction à la géographie
 - Géographie et aménagement
 - Géographie et environnement
 - Des cartes aux images
 - MTU et ressources documentaires
 - Langue vivante S1
- *UE Découverte du domaine (A choix: 2 Parmi 4)*
 - Introduction à la sociologie

Semestre 2

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Introduction à l'étude géographique des milieux
 - Atelier Espaces vécus et représentations de la ville
 - Introduction à l'étude géographique des populations
 - Statistiques univariées
 - Représentation des données en géographie

- Insertion professionnelle niveau 1
- Culture numérique (pour Géographie)
- Langue vivante S2
- *UE Découverte (A choix: 2 Parmi 7)*

Semestre 3

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Epiderme de la terre : genèse et évolution des formes
 - Politiques environnementales
 - Géographie humaine
 - Géographie urbaine
 - Espaces et mobilités à l'échelle du monde
 - Cartographie statistique
 - Images et posters
 - Langue vivante S3
- *UE Option mention (A choix: 1 Parmi 4)*
 - EC De l'aménagement du territoire au développement local
 - EC Du sol à la graine

Semestre 4

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Biogéographie
 - Analyse des milieux par les cartes
 - Dynamiques agricoles et ressources dans le monde
 - Aires culturelles et mondialisation
 - Projet thématique
 - Approche régionale de l'espace européen
 - Géographie et images
 - Insertion professionnelle niveau 2
- *UE Option mention (A choix: 1 Parmi 2)*

Semestre 5

- *UE Obligatoires (Obligatoire)*
 - Collectivités territoriales
 - Epistémologie de la géographie
 - Statistiques bivariées
 - SIG et analyse spatiale 1
 - Entretiens semi-directifs
 - Théorie du développement local et politiques territoriales
 - Ruralités et relations ville-campagne
 - Aménagement touristique
 - Portrait et territoire
 - Langue vivante S5

Semestre 6

- UE Obligatoires (Obligatoire)

- Projet pédagogique
- Découper l'espace
- Espace et image filmique
- SIG et analyse spatiale niveau 2
- Enquête par questionnaire 2
- Développement durable, transition et projets territoires
- Aménagement et gestion environnementale
- Politique de développement urbain
- Portrait de territoire
- UE Stage (8 semaines)
- Langue vivante S6

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

<http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/geographie-amenagement#>

CONDITIONS D'ACCÈS

INSCRIPTIONS A L'UFR DES LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES et SPORTS

Votre Inscription administrative est faite par le WEB ou auprès de la scolarité centrale, vous devez obligatoirement passer au secrétariat du Département de Géographie et Aménagement pour préparer votre Inscription pédagogique. Deux périodes d'inscription sont organisées au mois de juillet et septembre.

<http://ufr-lettres.univ-pau.fr/live/inscriptions>

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

- Licence 1ère année : pour les titulaires du baccalauréat ou d'une dispense.
- Licence 2ème année : pour les titulaires d'une 1ère année de licence Géographie et Aménagement, ou par validation d'acquis (étudiants venant d'autres formations).

- Licence 3ème année : pour les titulaires d'une 2ème année de licence Géographie et Aménagement, ou par validation d'acquis (étudiants venant d'autres formations).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le département de Géographie et Aménagement propose un cursus complet Licence-Master-Doctorat. Ainsi, après l'obtention de la Licence de Géographie et Aménagement Parcours 3, les étudiants poursuivent logiquement leurs études à l'UPPA dans l'un des deux Masters :

- Master mention «Géographie, aménagement, environnement et développement», Parcours «Développement durable, aménagement, société, territoire» (DAST),

- Master mention «Tourisme», Parcours «Loisirs et Tourisme Durable» (LTD).

Ou rejoindre un Master de Géographie proposé dans une autre université.

A l'issue du Master, les étudiants peuvent enfin préparer un doctorat au sein de l'Ecole doctorale ED 481, en étant rattachés à l'équipe de recherche PASSAGES, Unité Mixte de Recherche (UMR) associant le CNRS, l'UPPA, les universités et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux (ENSAP). La majeure partie des enseignants-chercheurs du département de Géographie et Aménagement appartient à l'UMR PASSAGES.

POURSUITE D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER

Les étudiants sont encouragés à la mobilité dès la Licence 2 dans le cadre des programmes de mobilité étudiante ERASMUS + et BCI (Province du Québec). Chaque année 4 à 8 étudiants passent 1 ou 2 semestres à l'étranger. Les demandes de mobilité sont traitées au cas par cas par un enseignant qui assure le suivi

des dossiers, la validité des parcours choisis, les échanges avec les étudiants en séjour à l'étranger...

Un étudiant intéressé peut effectuer un stage obligatoire ou non-obligatoire à l'étranger.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Résultats des enquêtes sur le devenir des diplômés

Promo 2006-2007 situation au 01/01/2012

67% en emploi

18% en poursuite d'études

15% sans emploi

[Lic Géographie - Observatoire des étudiants \(ODE\)](#)

Témoignages d'anciens, éléments de promotion de la formation

http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac3L3/Chaque_licence/Temoignages_anciens

<http://geographie-amenagement.univ-pau.fr/live/50metiers50temoignages>

Métiers, secteurs d'activité

http://fichiers.univ-pau.fr/fodetud/T1415_L3_Geographie.pdf

Les études de Géographie et Aménagement , Parcours « Aménagement et développement durable des territoires » permettent d'accéder à des types d'emploi tels que :

- les métiers d'assistant d'études (bureaux d'études)
- animateur de contrat de pays/ ville
- chargés de mission, chargés de projets dans des collectivités territoriales ou des entreprises privées

Aux métiers de la recherche (après l'obtention d'un Doctorat, Maître de conférences à l'Université, Chercheur dans le public ou dans le privé...),

Mais aussi à de nombreux métiers de l'Administration et du secteur privé, grâce à une formation qui met l'accent sur l'acquisition de connaissances générales de qualité (possibilités de passer de nombreux concours : Equipement, Impôts, Douanes, Collectivités territoriales...etc).

Les secteurs d'activités accessibles sont :

- Les collectivités locales/territoriales
- L'environnement
- L'aménagement du territoire
- Les chambres consulaires
- Les Services d'urbanisme
- La formation

Pour plus de détails sur les métiers : rendez-vous en page d'accueil, dans le [cadre Tremplin pour l'emploi](#).

COMPOSANTE

UFR Lettres, Langues, Sciences Humaines

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau